

CORRESPONDANCES

AVEC DIVERS ORGANISMES

De : Jacques Mairot (jmairot@yahoo.fr)
 À : ceciledubois-colis@onf.fr;
 Date : Jeu 9 juin 2011, 23h 56min 01s
 Cc :
 Objet : Tr : Recherche herbicides.

21 (A)

— Message transféré —

De : Jacques Mairot <jmairot@yahoo.fr>
 À : cecile-dubois-colis@onf.fr
 Cc : Commission de protection des eaux CPE franche-comté <contact@cpepesc.org>;
 jean-claude... nge.fr; @wanadoo.fr
 Envoyé le : Jeu 9 juin 2011, 15h 32min 15s
 Objet : Recherche herbicides.

Madame,

Suite à notre conversation téléphonique, je vous informe que nous sommes chargés d'étudier l'impact des herbicides sur le milieu naturel.

Des publications Nord-Américaines font état de l'utilisation d'un herbicide (GLYPHOSATE) en sylviculture. Qu'en est-il en France? Notamment en Franche-Comté? Pour nous permettre une recherche des causes de pollution des cours d'eau de Franche-Comté, nous souhaiterions que vous nous communiquiez des valeurs si possibles anciennes, mais surtout récentes (trois dernières années) relatives à d'éventuels traitements chimiques dans le milieu naturel par l'industrie du bois.

- Quelles sont les surfaces boisées en Franche-Comté? Plus particulièrement des massifs du Doubs et du Jura (jusqu'à la frontière helvétique). Le pourcentage appartenant au privé et celui du domaine public?
- Les types de bois produits et leur quantité?
- Des désherbages sont-ils réalisés?
- Si oui, quelles sont les produits, volumes, concentrations, périodes, fréquences d'épandage, méthodes et procédures de désherbage utilisés (par le privé et par le domaine public)?
- Est-ce que l'ONF a le contrôle des traitements biocides des forêts privées?
- D'autres traitements que des herbicides sont-ils utilisés dans les forêts privées ou du domaine public?
- Y a-t-il des brûlages en forêt?
- L'ONF a-t-elle pour mission de contrôler des traitements de bois après abattage? Dans les industries du bois, etc.?

Nous vous remercions par avance, et vous prions d'agréer, Madame, nos sincères salutations.

Jacques MAIROT

J'ai des problèmes à vous communiquer ce mail. Merci de bien vouloir me confirmer réception.

Bonne nuit.

ah

De : Jacques Mairot (jmairot@yahoo.fr)
À : vincent.benard@onf.fr;
Date : Ven 17 juin 2011, 13h 34min 25s
Cc : contact@cpepesc.org; jean-claud orange.fr; @wanadoo.fr;
Objet : Re : Demande renseignement CPEPESC

21 (B)

Bonjour,

Bien reçu votre réponse à notre demande d'informations relatives à l'emploi de l'herbicide GLYPHOSATE dans les forêts de franche-Comté et vous en remercions.

Pour répondre à vos questions:

Notre rôle au sein de la CPEPESC est un travail de recherche bénévole. Mes collègues et moi-même avons été mandatés pour rechercher les effets pathogènes (et autres), sur les milieux naturels et sur la santé humaine, des herbicides à base de GLYPHOSATE, mais plus particulièrement de ses métabolites, surfactants ou autres composants chimiques pouvant entrer dans les nouvelles compositions commerciales. Car depuis que les composants de la marque ROUNDUP sont passés dans le domaine public, la nature, la volumes et les concentrations des additifs sont inconnus. La finalité de cette étude est tout d'abord interne à notre association, afin d'informer au mieux nos adhérents. Ensuite, il n'est pas impossible que des éléments d'étude, puis notre synthèse permettent de rebondir vers d'autres recherches croisées, dans le but de découvrir les causes et l'amplification des pollutions des milieux humides et cours d'eau de Franche-Comté. Nos éléments de recherche, nous permettent, par ailleurs, d'avancer des hypothèses, des pistes d'investigation, de faire d'éventuelles recommandations auprès des administrations concernées. Notre seule motivation bénévole, est d'intérêt général. Notre participation citoyenne a pour but d'accompagner les fonctions étatiques et d'alerter, si nécessaire, l'opinion publique sur des risques de pollution non réglementaire..

Bien cordialement,

Jacques MAIROT

Ingénieur DPE et EURING

De : vincent BENARD <vincent.benard@onf.fr>
À : jmairot@yahoo.fr
Cc : DUBOIS-COLI Cecile <cecile.dubois-coli@onf.fr>
Envoyé le : Ven 17 juin 2011, 11h 15min 14s
Objet : Demande renseignement CPEPESC

Bonjour Monsieur,

Suite à votre échange avec Mme Dubois-Coli, je vous prie de trouver ci-dessous quelques éléments de réponse à vos questions :

L'ONF est un établissement public à caractère industriel et commercial chargé de mettre en oeuvre le régime forestier pour le compte de l'état et des collectivités (forêts domaniales, forêts communales).

L'ONF est également prestataire de service dans le domaine forestier et environnemental.

La mise en oeuvre de traitements biocides est encadré par la loi. L'index phytosanitaire ACPA 2011 vous précisera les produits homologués pour un usage en forêt.

Les traitements en forêts sont exceptionnels et la liste des produits homologués se réduit d'année en année. La mise en oeuvre suit un cahier des charges précis (période et conditions de mise en oeuvre, dosage, distance aux eaux de surface ...) et demande un personnel qualifié.

Les traitements visent à contenir (et non pas éliminer) un type de végétation (principalement ronce ou fougère aigle le temps d'acquisition d'une régénération, en travaux sylvicoles) ou une pullulation d'insectes indésirables pour raison sanitaire (principalement contre les scolytes dans des bois sur place de dépôt, ou chenille processionnaire urticante en zone touristique).

Le dosage du couvert et/ou le dégagement mécanique remplacent quasi exclusivement l'usage du dégagement chimique en forêt bénéficiant du régime forestier. Depuis 2010, l'ONF n'a mis en oeuvre aucun traitement phytocide pour réaliser des dégagements.

Les traitements insecticides de bois débardés sur place de dépôt peuvent être mis en oeuvre contre les agents

de piqûre quand les résineux restent longtemps sur place de dépôt en période printanière et estivale. Les traitements sont commandés par les acheteurs des bois. L'ONF est normalement prévenu du traitement lorsqu'il a lieu sur les forêts bénéficiant du régime forestier. Nous jouons régulièrement un rôle de prévention en rappelant les conditions de mise en oeuvre réglementaires (principalement : pas de traitement à proximité de fossé ou cours d'eau).

La pullulation de chenille urticante sur site de présence humaine est rare en Franche-Comté (processionnaire du chêne). Dans ce cas, un traitement au bacille de Thuringa (bactérie visant les larves de lépidoptères) peut être mis en oeuvre de façon localisée lorsque les chenilles sont jeunes.

Le brûlage en forêt bénéficiant du régime forestier est possible dans certaines conditions (contexte du brûlage de branchages dans les affouages) mais non recommandé (voir plaquette jointe). L'évolution des pratiques en faveur d'une humification naturelle des rémanents en forêt publique est largement constatée.

Pour tout renseignement relatif à la structure foncière et à la production bois sur le Doubs et le Jura, aux contrôles éventuels en scleries, nous vous invitons à vous rapprocher du service forêt de la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt, à Besançon.

Pour l'utilisation de phytocides et autres biocides en forêt privée, nous vous invitons à vous rapprocher du CRPF.

A notre tour de vous poser quelques questions : quel est votre rôle au sein de la CPEPESC ? En quoi ces renseignements vous seront-ils utiles ?

Bien cordialement,

Vincent BENARD,
Responsable environnement.

De : vincent BENARD (vincent.benard@onf.fr)
À : jmairot@yahoo.fr;
Date : Ven 17 juin 2011, 11h 15min 14s
Cc : cecile.dubois-coli@onf.fr;
Objet : Demande renseignement CPEPESC

Bonjour Monsieur,

Suite à votre échange avec Mme Dubois-Coli, je vous prie de trouver ci-dessous quelques éléments de réponse à vos questions :

L'ONF est un établissement public à caractère industriel et commercial chargé de mettre en oeuvre le régime forestier pour le compte de l'état et des collectivités (forêts domaniales, forêts communales).

L'ONF est également prestataire de service dans le domaine forestier et environnemental.

La mise en oeuvre de traitements biocides est encadré par la loi. L'index phytosanitaire ACPA 2011 vous précisera les produits homologués pour un usage en forêt.

Les traitements en forêts sont exceptionnels et la liste des produits homologués se réduit d'année en année. La mise en oeuvre suit un cahier des charges précis (période et conditions de mise en oeuvre, dosage, distance aux eaux de surface ...) et demande un personnel qualifié.

Les traitements visent à contenir (et non pas éliminer) un type de végétation (principalement ronce ou fougère aigle le temps d'acquisition d'une régénération, en travaux sylvicoles) ou une pullulation d'insectes indésirables pour raison sanitaire (principalement contre les scolytes dans des bois sur place de dépôt, ou chenille processionnaire urticante en zone touristique).

Le dosage du couvert et/ou le dégagement mécanique remplacent quasi exclusivement l'usage du dégagement chimique en forêt bénéficiant du régime forestier. Depuis 2010, l'ONF n'a mis en oeuvre aucun traitement phytocide pour réaliser des dégagements.

Les traitements insecticides de bois débardés sur place de dépôt peuvent être mis en oeuvre contre les agents de piqûre quand les résineux restent longtemps sur place de dépôt en période printanière et estivale. Les traitements sont commandés par les acheteurs des bois. L'ONF est normalement prévenu du traitement lorsqu'il a lieu sur les forêts bénéficiant du régime forestier. Nous jouons régulièrement un rôle de prévention en rappelant les conditions de mise en oeuvre réglementaires (principalement : pas de traitement à proximité de fossé ou cours d'eau).

La pullulation de chenille urticante sur site de présence humaine est rare en Franche-Comté (processionnaire du chêne). Dans ce cas, un traitement au bacille de Thuringe (bactérie visant les larves de lépidoptères) peut être mis en oeuvre de façon localisée lorsque les chenilles sont jeunes.

Le brûlage en forêt bénéficiant du régime forestier est possible dans certaines conditions (contexte du brûlage de branchages dans les affouages) mais non recommandé (voir plaquette jointe). L'évolution des pratiques en faveur d'une humification naturelle des rémanents en forêt publique est largement constatée.

Pour tout renseignement relatif à la structure foncière et à la production bois sur le Doubs et le Jura, aux contrôles éventuels en scieries, nous vous invitons à vous rapprocher du service forêt de la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt, à Besançon.

Pour l'utilisation de phytocides et autres biocides en forêt privée, nous vous invitons à vous rapprocher du CRPF.

A notre tour de vous poser quelques questions : quel est votre rôle au sein de la CPEPESC ? En quoi ces renseignements vous seront-ils utiles ?

Bien cordialement,

Grandvillars Pesticides et jardinage



« Un programme d'analyses des pesticides dans les jardins » : la communauté de communes Sud Territoire recherche des volontaires pour réaliser des analyses dans le cadre du contrat de rivière Allaine. Elles pourraient montrer une contamination générale des cours d'eau par diverses molécules et notamment des herbicides qui peuvent être employés dans le cadre du désherbage en zone non agricole : communes, particuliers, services voiries...

Les quantités de matières actives appliquées en zone non agricole sont moindres par rapport à celles épanchées dans le cadre des pratiques agricoles. Toutefois, les

risques de transfert dans les eaux sont nettement plus importants du fait de la nature souvent imperméable des surfaces traitées. Parallèlement, les mauvaises utilisations (dose et/ou molécules inappropriées, absence de protection...) sont fréquentes, et augmentent les risques de contamination des eaux et de l'utilisateur.

C'est pourquoi la communauté de communes Sud Territoire engage une réflexion sur l'utilisation des pesticides en zone non agricole (espaces verts, jardins...). Afin de développer ses connaissances, elle souhaite réaliser une campagne d'analyses des sols dans les

jardins durant le printemps et l'été 2010.

Si vous possédez un jardin (minimum 30 m²), et utilisez ou non des produits phytosanitaires (anti-limace, désherbant...), vous pouvez participer à cette campagne d'analyses avec questionnaire (1/4 d'heure), le technicien prélèvera quelques échantillons de terre. L'enquête et les analyses resteront bien entendu anonymes et adressées individuellement à chaque participant.

Contact Myrjam Riche, communauté de communes du Sud Territoire, 6, rue de l'Arc à Grandvillars (90600) ; tél. 03.84.23.50.81 ; contrat.allaine@wanadoo.fr

BEL17

Handwritten notes:
- Riche. tres communicante a
pué mes coordonnées par mail le 08.07.2011
Pas de données significatives suite à
l'étude faite. (normal car temps de
vie faible dans la partie des sols).
- Si données, elles seront transmises
par @ mail à T19.

Site web : www.cpepesc.org
Courriel : franche-comte@cpepesc.org
Tél : 03.81.88.66.71 - Fax : 03.81.80.52.40
25000 BESANCON
3 rue Beauregard
-- CPEPESC Franche-Comté

Lorraine
Utilisation des pesticides en zone non agricole (espaces verts, jardins...)
Ceci joint un autre article issu de l'Est Républicain qui date de mai 2010 (je n'ai pas la date exacte) concernant une enquête faite sur le territoire de la communauté de communes Sud Territoire sur

Objet : recherche glyphosate - autre article issu de l'ER : pesticides et jardinage
Cc :
Date : Ven 8 juillet 2011, 10h 47min 11s
A : jmar
De : franche-comte@cpepesc.org (franche-comte@cpepesc.org)
@wanadoo.fr;

DIP = Division des Industries de la protection des plantes

(e) 21

- 70 entreprise biochimie

- 1500 des produits phytosanitaires

- En collaboration avec les organisations paysannes (GAP, IFA, Inter Rural)

- En collaboration avec les organisations paysannes (GAP, IFA, Inter Rural)

- En collaboration avec les organisations paysannes (GAP, IFA, Inter Rural)

- En collaboration avec les organisations paysannes (GAP, IFA, Inter Rural)

- En collaboration avec les organisations paysannes (GAP, IFA, Inter Rural)

- En collaboration avec les organisations paysannes (GAP, IFA, Inter Rural)

- En collaboration avec les organisations paysannes (GAP, IFA, Inter Rural)

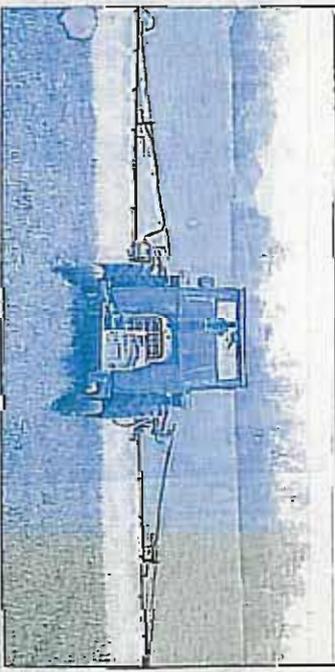
- En collaboration avec les organisations paysannes (GAP, IFA, Inter Rural)

Les Villages de la Recherche de 2009 (Source ECN)

REGION

13787 REPUBLICAIN LOMBARCHE 31 OCTOBRE 2010

Santé Les premiers résultats d'une étude nationale ont été présentés à des élus et délégués de la MSA du Doubs Pesticides et cancers paysans



« Tous les pesticides sont dangereux », affirme Pierre Labailly, député, chercheur en santé publique et coordinateur de la grande étude sur le cancer et l'agriculture - Arignon.

Bessey. Les agriculteurs ont statistiquement moins de cancers que l'ensemble de la population. Hormis les 20-24 ans, ils fument notamment moins, surtout les femmes. Les agriculteurs ont également moins de cancers du sein. En revanche, les agriculteurs ont plus fréquemment certains cancers : peau, hématologiques, gastropharyngés, prostatite, sein pour les hommes, nasopharyngé pour les femmes. Ces tendances sont contradictoires d'étude en étude. Toutefois, la dimension professionnelle, et plus particulièrement le rôle des pesticides dans la France est le premier sous-titre européen. Arrivé aux après les premières recherches effectuées aux USA, en Angleterre, en Inde et en Israël, la première étude française sur les cancers est épidémiologique. Voyant cela le jour. « Avant 1994, on considérait l'exposition professionnelle aux pesticides comme négligeable. On pensait que la voie d'exposition des pesticides était respiratoire et non la voie orale », explique Pierre Labailly.

Des bidons plus petits La Doubs a été intégré en 2005 à l'étude comble de pesticides dans douze départements de la région. C'est dans le Doubs que l'étude a été menée. Elle s'adresse à 11 500 personnes, dont 11 500 dans le Doubs, afin de réaliser un questionnaire

présentié vendredi à Pouilly-Francais-Vignes près de Besançon, les premières conclusions à une échelle nationale de la mortalité sociale agricole, principal financier.

de huit pages et 600 variables y compris la façon dont sont utilisés les pesticides 42 % des hommes y ont eu recours pour traiter leurs bords, 57 % des pratiques 33 % des femmes, 19 % des hommes de terre.

« Tous les pesticides sont dangereux », dit Pierre Labailly sans trop craindre d'affaiblir l'impact de la profession Union des Indes et de la protection des plantes qui protègent au 6. Il s'agit de l'agriculture qui a été étudiée. Cette étude a été menée par l'industrie pour

partout dès qu'on a fait de l'agriculture, sur le volant, le frein à main, la poignée de porte... Il évoque les colorations mates dans les produits pour démontrer aux villageois qui se croyaient à l'abri qui ils en ont plein les mains... C'est par là que les pesticides pénètrent souvent les ouvriers agricoles. Ceux-ci, même dans l'attente de 10 à 35 ans est la plus forte : 39 ans contre 43,5 ans pour les exploitants, 46 ans pour les cadres.

Daniela Mazzoni

Imprimer - Fermer la fenêtre

21 (F)

Objet :Re: Recherche bibliographique GLYPHOSATE

De : Pierre LEBAILLY (p.lebailly@baclesse.fr)

À : jmairot@yahoo.fr;

Date : Jeu, 04 Aoû 2011 17:05:24

Cher Monsieur,

Vous trouverez ci-attachée une brochure qui a été envoyée le mois dernier à l'ensemble des membres de la cohorte AGRICAN afin de leur donner des informations générales et spécifiques à l'étude, incluant les premiers résultats sur la santé (causes de décès). Si vous avez des questions suite à sa lecture, vous pouvez revenir vers moi. Pour l'aspect type de pesticides utilisés, nous avons fait le choix de ne pas interroger les personnes sur les noms des pesticides utilisés dans leur vie (car nous avons observé à maintes reprises l'absence de fiabilité de ce type de réponses) mais sur leur historique de cultures et de tâches réalisées sur ces cultures (cf lien pour télécharger le questionnaire d'inclusion : <http://www.grecan.org/agrican.html>). Ces informations seront croisées avec une matrice cultures -expositions aux pesticides développée par le laboratoire santé travail environnement de l'université de Bordeaux 2 (équipe d'isabelle baldi) en collaboration avec nous. Le glyphosate ne fait pas partie des molécules pour lesquelles la matrice sera construite à court terme. Enfin, nous allons avoir, d'ici la fin d'année 2012, les premiers résultats en termes d'apparition de cancers en, d'une part, comparant à la population générale (comme l'analyse faite sur les causes de décès) et d'autre part, pour certains cancers, les premières analyses de facteurs de risque (au moins les cancers pulmonaires, hématologiques et de la vessie). Je vous invite également à aller sur le site internet de la grande cohorte américaine (Agricultural Health Study) qui a une autre approche que nous sur l'analyse de l'exposition aux pesticides = interrogation des personnes sur l'utilisation de 50 pesticides (dont le glyphosate) et recherche des facteurs de risque (cf site : <http://aghealth.nci.nih.gov/>). D'autre part, cette cohorte AHS, la nôtre et 20 autres se sont récemment rapprochées sous la forme d'un consortium international de cohortes agricoles afin de confronter nos approches, nos résultats et de mettre en commun nos efforts (cf site internet en construction : <http://agricoh.iarc.fr/>)

Espérant avoir en partie répondu à votre interrogation, je vous souhaite une bonne fin de journée

--

Pierre Lebailly

Maître de Conférences en Santé Publique
UFR des Sciences Pharmaceutiques

Adresse postale :
Centre Régional de Lutte Contre le Cancer François Baclesse
GRECAN EA1772 - IFR 146 ICORE
Avenue du Général Harris
14076 Caen Cedex 05
Tél : 33(0)2.31.45.51.23
Fax : 33(0)2.31.45.51.72
Website : www.grecan.org

Le 25/07/2011 14:00, Jacques Mairot a écrit :

21(6)

Imprimer - Fermer la fenêtre

Objet :Re : Etude biblio sur l'impact des produits phytosanitaires sur l'eau en Franche-Comté
De : Jacques Mairot (jmairot@yahoo.fr)
À : laurence.leroy@cc-sud-territoire.com;
Cc : contact@cpepesc.org; jean-claude @orange.fr wanadoo.fr;
e.nature@free.fr;
Date : Lun, 01 Août 2011 13:27:02

Bonjour,

Dans le cadre d'une recherche bibliographique sur l'herbicide GLYPHOSATE et des molécules qui y sont associées, notre association environnementale CPEPESC de Besançon, nous a demandé de faire une synthèse sur les effets délétères de ce biocide. Nous avons retrouvé un article dans l'Est Républicain faisant état d'une étude nommée "pesticides et jardinage" réalisée par vos services. Notre contact téléphonique avec Mme RICHE avait pour but d'obtenir des données consécutives à vos recherches, notamment sur l'utilisation de pesticides dans le secteur non agricole. Mais il semble que vous n'avez pas obtenu d'informations significatives faisant suite de cette étude? Cependant, si vous avez des informations comme, les volumes utilisés, les procédés, les types de biocides notamment herbicides, etc., merci de bien vouloir nous les communiquer. Peut-être aurait-il fallu orienter la procédure d'analyses des sols en rapport avec les connaissances sur la demi-vie des produits phytosanitaires employés dans les milieux naturels. Par ailleurs, dans les cours des eaux de nos régions karstiques, les pollutions de surfaces et souterraines peuvent être spontanées et nécessiteraient des analyses permanentes (et non ponctuelles) pour détecter une ou des origines ainsi que des cocktails de molécules organiques et inorganiques. Notre documentation est déjà bien constituée et notre synthèse en bonne voie. Elle ne sera pas disponible probablement avant plusieurs mois. Au CPEPESC notre responsable d'étude est LORRAINE, nous vous invitons à prendre contact avec elle, pour obtenir des données et suivre l'avancement de notre synthèse. Bien cordialement.

Jacques Mairot

De : Laurence LE ROY <laurence.leroy@cc-sud-territoire.com>

À : jmairot@yahoo.fr

Envoyé le : Lundi 1 Août 2011 9h03

Objet : Etude biblio sur l'impact des produits phytosanitaires sur l'eau en Franche-Comté

Bonjour,

Ma collègue, Mme RICHE, m'a informée que vous êtes détenteur d'une étude traitant de l'impact des produits phytosanitaires sur l'eau en Franche-Comté. Je serais très intéressée pour la consulter car les produits phytosanitaires est l'une des thématiques du contrat de rivière.

Vous serait-il possible de me la faire parvenir?

Merci d'avance

-- Cordialement

Laurence LE ROY

Chargée de mission Contrat de rivière transfrontalier Allaine
Communauté de communes du Sud Territoire

De : Gilles (wanadoo.fr)
À : jmairo@yahoo.fr; contact@cpepesc.org;
Date : Mer 22 juin 2011, 10h 40min 43s
Cc : jean- (orange.fr);
Objet : re: Tr : recherche biblio sur emploi GLYPHOSATE en Franche-Comté

21 (H)

Bonjour

J'ai toujours du mal à me mettre régulièrement devant ma boîte mel. Néanmoins, je vous réponds et vous informe sur mes démarches.

Au delà de mes analyses des eaux superficielles, j'ai de mon côté activé, sur cette recherche des quantités utilisées, plusieurs personnes (par Interbio, en agriculture) et quant aux jardinerie. Pour ces dernières, nous aurons sans doute des données fin 2011.

Par ailleurs, une substance non mesurée par l'agence de l'eau, le POEA (de tête) adjuvant du glyphosate et apparemment qui n'est pas mal côté toxico. On pourrait en demander le suivi. A voir.
 A bientôt Amicalement Gilles

> Message du 20/06/11 19:53
 > De : "Jacques Mairot"
 > A : "Commission de protection des eaux CPE franche-comté"
 > Copie à : jean-claude (wanadoo.fr)
 > Objet : Tr : recherche biblio sur emploi GLYPHOSATE en Franche-Comté
 >
 >

Bonsoir,

> Pour information à tous. La réponse à été rapide. Je n'arrive pas à sortir quelque chose de cohérent en matière de quantité utilisées, etc. Nous allons voir qui détient des données. Pourquoi pas la mutuelle agricole. Car je ne pense pas que Monsanto nous répondra. Parallèlement à notre recherche sur le glyphosate et surtout les tensio-actifs qui semblent amplifier notablement sa toxicité, il faudrait connaître les concentrations de tensio-actifs qui sortent des stations d'épuration, si les communes en sont équipées.

> Cordialement à tous

> JM

>

>

----- Message transféré -----

> **De :** Agreste

> **À :** jmairo@yahoo.fr

> **Envoyé le :** Lun 20 juin 2011, 17h 20min 31s

> **Objet :** Re: recherche biblio sur emploi GLYPHOSATE en Franche-Comté

>

> Bonjour,

>

> Nous ne disposons pas de données exhaustives sur les volumes d'herbicides employés.

> L'enquête sur les pratiques culturales de 2006 fournit des indicateurs pour les grandes cultures et la vigne (voir sur notre site internet la rubrique Données en ligne - Beyond)

> Je vous recommande également de contacter l'organisme suivant :

>

- > UIPP : Union des Industries de la Protection des Plantes :
- >
- > 2, rue Derfert Rochereau
- >
- > 92660 BOULOGNE-BILLANCOURT cedex
- >
- > tél : 01 41 31 52 00
- >
- > courriel : uipp@uipp.net uipp@uipp.net>
- >
- > web : www.uipp.org
- >
- >
- > Des statistiques départementales sur l'agriculture sont disponibles sur notre site internet dans la rubrique Données en ligne - Disar :
- > La statistique agricole annuelle (SAA) fournit les superficies, rendements, productions, cheptel depuis 1989 ; l'enquête sur la structure des exploitations fournit le nombre d'exploitations, les spécialisations, les caractéristiques de l'emploi, etc.
- > Il est recommandé de consulter *le didacticiel *et *l'aide en ligne* du site « Données en ligne - Disar » pour se familiariser avec ce nouvel outil.
- > Pour vous guider :
- > Dans DISAR, passer par Rubriques
- > Devant sources plurithématiques, cliquer sur sous-rubriques
- > Devant Statistique agricole annuelle, cliquer sur sous-rubriques, puis sur Tableaux
- > Devant SAA 02 productions végétales, par exemple, cliquer sur Naviguer
- > Un tableau standard s'affiche. Pour le modifier et construire votre tableau, cliquer sur Navigateur
- >
- > Remarque : Il est recommandé, après avoir défini votre tableau (onglet navigateur), mais avant de valider par le bouton "OK", de cliquer sur chaque dimension proposée et de vérifier que les modalités que vous souhaitez sélectionner sont bien cochées. (ETAPE 3 du didacticiel)
- >
- >
- > OK -> affiche le tableau demandé
- > Pour exporter les données en Excel, cliquer sur l'icône Xls en haut à droite
- >
- > Vous trouverez également dans Disar / sources plurithématiques, les résultats départementaux de l'enquête sur la structure des exploitations agricoles 2007, comparés, à échantillon constant, à ceux du recensement agricole 2000
- >
- > Pour plus d'informations concernant la Franche-Comté, vous pouvez contacter le service régional de statistique agricole dont vous trouverez les coordonnées sur notre site à la rubrique En région.
- > (lien vers le mémento de statistique agricole régional : http://draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/MEMENTO_2010_avec_fond_avec_4_pages_RA_nv_cle422db5.pdf)
- >
- > Cordialement
- > A. Colombani
- > SSP - CDIA
- > --
- > Centre de documentation et d'information Agreste
- > Tél. : 01.49.55.85.85, le lundi, le mardi et le jeudi de 14h00 à 17h00
- > Fax : 01.49.55.85.03
- > Mél. : agreste-info@agriculture.gouv.fr
- >
- > Retrouvez la statistique agricole sur le site internet Agreste
- > <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>
- >
- > Abonnez-vous à la lettre d'information
- > http://agreste.agriculture.gouv.fr/liens_haut_page_98/lettre_35.html
- >
- >



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE, DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Agreste

La statistique, l'évaluation et la prospective agricole



[Accueil](#) [Plan du site](#) [Abonnements](#) [Contact](#)

[Données en Dgne](#)

[THÉMATIQUES](#) [CONJONCTURE](#) [PUBLICATIONS](#) [ENQUÊTES](#) [RECENSEMENT AGRICOLE 2010](#) [REPÈRES](#) [EN RÉGION](#) [DÉFINITIONS](#)

[Accueil](#) > [Contact](#)

CONTACT



POUR TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENT SUR LA STATISTIQUE AGRICOLE :

(Le SSP (1) ne diffuse pas d'objets publicitaires)

- merci d'utiliser le formulaire ci-contre,

- vous pouvez également nous contacter

A Paris, au centre de documentation et d'information agricole (CDIA)

Tél. : 01.49.55.85.85, le lundi, le mardi et le jeudi de 14h00 à 17h00

Fax : 01.49.55.85.03

Méi. : agreste-info@agriculture.gouv.fr

Sur place, accueil sur rendez-vous, consultation des ouvrages statistiques

POUR ACHETER DES PUBLICATIONS ET PRODUITS STATISTIQUES :

- Vous pouvez commander en ligne ou vous abonner à partir du catalogue des produits .

- Vous pouvez également contacter notre bureau des ventes :

SSP - Bureau des ventes

BP 32 688

31 328 CASTANET TOLOSAN

Tél. : 05.81.28.93.04 - Fax : 05.81.28.93.68

Méi. : agreste-ventes@agriculture.gouv.fr

EN PROVINCE :

Les services régionaux de statistique agricole des directions régionales de l'agriculture et de la forêt : voir les coordonnées en région

(1) Les missions antérieurement confiées au Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES) sont désormais exercées par le Service de la statistique et de la prospective (SSP), conformément à l'arrêté ministériel du 30 juin 2008

Contactez-nous !

* Nom

MAIROT

* Adresse électronique

jmairot@yahoo.fr

Téléphone et/ou adresse :

* Sujet :

recherche biblio sur emploi GLYPHOSATE en Franche-Comté

* Message :

Bonjour,
En ma qualité d'adhérent bénévole de l'association CREPESC (commission de protection des eaux de Franche-comté), il m'a été confié un travail de recherche et d'étude sur les effets pathogènes sur les espèces vivantes du GLYPHOSATE, de ses métabolites et surfactants qui accompagnent les herbicides commercialisés. Pourriez-vous m'indiquer:
- Quelles sont les volumes d'herbicides employés ces dernières décennies par les différentes filières agricoles et forestières de Franche-Comté?
- merci de bien vouloir m'indiquer également, quelles sont sur les surfaces exploitées, le nombre d'exploitants, leurs activités, etc. ces dernières années?
Bien cordialement,
Jacques MAIROT

* Champs obligatoires

Envoyer

21(i)

NOUVEAUTÉS | MESSAGES ENVOYÉS (1) | CONTACTS | ACTIVITÉS | Recherches/GLYPHOSATE

Publicité

Écrire un message

Supprimer Répondre

Faire suivre Déplacer Imprimer Actions

- Boîte de réception 1
- Discussions
- Brouillons 8
- Messages envoyés
- Spams 1
- Corbeille
- Dossiers +
- amidietatque
- réunion conseil municipa
- Réunions conseil municolj
- Contacts en ligne
- Amis Facebook
- Applications
- Agenda
- Bloc-notes
- Mes photos
- Mes réseaux sociaux
- Mon Disque Dur

Recherches/GLYPHOSATE

Masquer les détails

DE: Jacques Mairot
 À: Commission de protection des eaux CPE franche-comté
 CC: Jean-C...
 pmairo@...

Mardi 31 Mai 2011 10h04

A l'attention de L.
 A la lecture des publications dont je dispose actuellement sur le glyphosate, il ressort (pour l'instant):

- que le glyphosate, principe actif du ROUNDUP serait plus toxique que le produit commerciale d'origine, surtout depuis que ce dernier est passé dans le domaine public,
- que la molécule la plus toxique du glyphosate serait l'une de ses métabolites principales (notamment l'AMPA) peu biodégradable,
- que le glyphosate n'adhèrent pas naturellement correctement aux feuilles, un agent mouillant (surfactant tensioactif appelé POEA) doit y être associé, il pourrait amplifier la toxicité de l'une des métabolites produites par le glyphosate (notamment l'AMPA),
- qu'effectivement Gilles-Eric SERALINI de l'université de CAEN semble le chercheur Français le plus impliqué dans la recherche toxicologique sur le glyphosate (il est par ailleurs maître de recherche des publications que vous aviez sélectionné sur le CCF),
- que les recherches et conclusions de l'université de CAEN ont été considérées par l'AFSSA comme peu crédibles en 2009 au regard des méthodologies de toxicologie mises en oeuvre. Concluant officiellement à l'utilisation acceptable du glyphosate à des DJA fixées administrativement à 0.3 mg/kg de poids corporel !!!!!!!?
- qu'il semble de plus en plus, (à confirmer), que la sylviculture pourrait être dans notre région la plus importante industrie utilisatrice d'herbicides. (Auxquels, pourrait s'ajouter d'autres produits chimiques de traitement par les industriels de la filière bois). Lesquels? Quelles quantités? Sur quels massifs du Doubs et Jura? Quelles exploitations? D'après certains contacts, il semblerait qu'à l'ONF de Franche-Comté, Mme DUBOS-COLIS responsable technique (tél: 03 81 65 78 80) serait à même de nous communiquer des données relatives à l'utilisation d'herbicides utilisés par les sylviculteurs.
- que les Canadiens ont des données intéressantes sur l'utilisation en sylviculture, etc.,



2-1/3

Bibliographie - Glyphosate

Thèses et études sur les impacts du glyphosate sur l'environnement

Glyphosate / IPCS, International programme on chemical safety (programme international sur la sécurité des substances chimiques); [first draft prepared by H. Mensink and P. Janssen]. Geneva : World health organization, 1994. 177 p. ; 21 cm.

Impact sur l'environnement d'un herbicide non sélectif, le glyphosate : approche modélisée en conditions contrôlées et naturelles / par Abdul Jabbar Al Rajab ; sous la direction de Michel Schiavon. Institut national polytechnique de Lorraine. [S.l.] : [s.n.] , 2007. 1 vol. (148 p.) ill. 30 cm.

Résumé

Les principaux processus et facteurs qui influent sur le devenir du glyphosate dans les sols et le risque de contamination de la ressource en eau ont été étudiés. Son adsorption sur les sols est très rapide (Kf compris suivant le sol entre 16,6 à 34,5) et l'effet du pH sur ce processus a été confirmé : l'adsorption diminue quand le pH des sols augmente. Par contre, le glyphosate se désorbe difficilement et sa dégradation en conditions contrôlées ou naturelles est rapide, mais sa dynamique est très variable suivant l'activité biologique des sols. La dégradation conduit à la formation d'un métabolite, l'AMPA qui tend à s'accumuler dans le sol. L'expérimentation en colonnes de sol confirme la faible mobilité du glyphosate et de l'AMPA. Les résidus exportés par les percolats sur une période de 332 jours représentent moins de 0,28 % de la dose appliquée. Les propriétés hydrodynamique du sol et la pluviométrie rencontrée ont un effet important dans le lessivage des résidus.

Thèses sur les impacts du glyphosate sur les êtres vivants (animaux, humains...)

Effets du roundup et de divers xénobiotiques sur des cellules du cordon ombilical, embryonnaires et placentaires humaines : études de toxicité et de la perturbation endocrine de l'aromatase / par Nora Benachour épouse Meheni ; [sous la direction de] Gilles-Eric Séralini. Université de Caen. [S.l.] : [s.n.] , 2008. 1 vol. (240 f.) ill. 30 cm.

Résumé

De nombreux xénobiotiques ont été décrits comme perturbateurs endocriniens (PE). Leur impact se manifeste sur les récepteurs des stéroïdes et les protéines de transport mais aussi, au niveau le moins étudié qui fera l'objet de cette thèse, sur la perturbation des enzymes du métabolisme des stéroïdes, comme l'aromatase. Appartenant à la superfamille des cytochromes P450 connus pour métaboliser ces xénobiotiques et maintenant la balance estrogéno-androgénique, l'aromatase représente une cible potentielle et un modèle intéressant. Nous avons démontré le mode d'action de certains pesticides fongicides, insecticides, herbicides, en particuliers le Roundup à base de glyphosate associé notamment aux OGM, et d'autres produits industriels adjuvants, détergents, plastifiants et médicaments, contaminants toutes les formes de l'écosystème. Nos résultats mettent en évidence leurs effets génotoxiques, cytotoxiques dépendants des doses et du temps et PE modulant l'activité de l'aromatase et son niveau transcriptionnel, aux doses sub-agricoles et proches des DJA, sur des cellules placentaires, embryonnaires et ombilicales, humaines. Ces cibles sont impliquées dans la reproduction et la grossesse. Leur action est plus importante en mélange et à plus long terme, indiquant des effets potentialisateurs et synergiques. Donc, l'amélioration de la prévention et de l'homologation sous les réglementations des pesticides et de REACH doivent prendre en compte, on le constate à présent, la durée et la période d'exposition (du fœtus à la personne âgée), mais aussi les effets des adjuvants, des mélanges, du métabolisme, de la bioaccumulation, et les effets retardés dans le temps des faibles doses.

Mécanisme d'intoxication de cellules de mammifères par des herbicides à base de glyphosate et détoxification / Céline Gasnier ; [sous la direction de] Gilles-Eric Séralini. Université de Caen. [S.l.] : [s.n.] , 2009. 1 vol. (192 f.) ill. en coul. 30 cm.

Résumé

Les polluants, dont les xénobiotiques, sont très présents dans l'environnement et les organismes vivants ; ils perturbent en particulier les fonctions de reproduction. Métabolisés et détoxifiés en grande partie par le foie, les mécanismes d'intoxication et de détoxification sont ici détaillés en introduction, explicitant le rôle des gènes nouvellement impliqués. Notre principal exemple expérimental étudie les herbicides à base de glyphosate (Roundup) sur des cellules humaines, car ils sont les herbicides les plus utilisés dans le monde. Leurs résidus (glyphosate, AMPA) sont des contaminants majeurs des rivières. De plus, leur utilisation sur 80% des OGM agricoles les fait entrer dans la chaîne alimentaire. Nous avons réalisé 3 articles scientifiques. Tout d'abord, les mécanismes toxiques à partir de très basses dilutions (100.000) en 72h, selon le temps et la dose, sont élucidés sur des cellules embryonnaires (E293) et placentaires (JEG3). Ensuite, les effets perturbateurs endocriniens de 4 Roundup sont caractérisés sur les récepteurs aux androgènes, aux estrogènes, et l'aromatase, sur des cellules transfectées ou non. Le potentiel génotoxique est également démontré. Certains Roundup pourraient être in vivo des cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques (CMR). Des extraits spécifiques de plantes en mélanges dosés (Dig1, le plus étudié, mais aussi Dig2, Circ1, Sp1, Uro1, de Sevens Pharma) sont capables de prévenir l'intoxication des cellules hépatiques (HepG2 et Hep3B), et cette partie valorise nos résultats en expliquant la détoxification au moins en partie. D'autant que des médicaments à base de certains de ces composés ont été mis sur le marché dès 2008 par Sevens Pharma.

Crigen@unicew.fr

Contact : Pr. Gilles-Eric SÉRALINI

Procédure - Institut de Biochimie - Université de Caen
Esplanade de la Paix 14 032 CAEN

Tel : 02 31

De : Pr Gilles-Eric Séralini (criigen@unicaen.fr)
À : jmaillot@yahoo.fr;
Date : Mer 22 juin 2011, 17h 11min 31s
Cc :
Objet : Re: Recherche sur effets toxiques du GLYPHOSATE sur le vivant.

Bonjour Monsieur,

Nous avons en effet démontré les aspects toxiques des herbicides à base de glyphosate en formulations tels qu'ils sont vendus, alors que seul le glyphosate est testé sur 2 années de manière chronique sur les animaux de laboratoire, et dosé avec l'AMPA dans les eaux.

Je vous joins les publications qui montrent cela, à partir desquelles plusieurs thèses dans mon laboratoire ont été soutenues. Dans nos disciplines seules les publications internationales font vraiment foi. N'hésitez pas à me poser des questions.

Meilleurs sentiments,

--

Pr Gilles-Eric Séralini
Président du Conseil Scientifique du CRIIGEN
Co-Directeur du Pôle Risques, Qualité et Environnement Durable - MRSH-CNRS
Université de Caen - Institut de Biologie IBFA
Laboratoire Estrogènes et Reproduction EA2608
Esplanade de la Paix
14032 Caen - Cedex
Tél. +33 (0)2 31 56 54 89
Secrét. +33 (0)2 31 56 56 84
Fax : +33 (0)2 31 56 53 20
www.criigen.org
E-mail : criigen@unicaen.fr

Le 22/06/2011 15:55, Jacques Mairot a écrit :

A l'attention du Professeur Gilles-Eric SERALINI.

Monsieur,

Notre association de protection des eaux de Franche-Comté (CPEPESC) nous a chargé (trois bénévoles) de conduire une étude sur les causes, effets pathogènes, commercialisations de l'herbicide GLYPHOSATE. Nos recherches bibliographiques nous ont amené à nous intéresser à vos travaux. Vos implications scientifiques dans de nombreuses publications nous intéressent vivement et nous souhaiterions savoir quels documents (thèse, mémoire) nous seraient utiles pour conduire notre étude. Nous avons noté par exemple, qu'en 2009 vous aviez été directeur de thèse de Mlle Céline Garnier. Le résumé de cette thèse semble pouvoir répondre à certaines de nos interrogations sur les mécanismes d'intoxication du GLYPHOSATE (CMR) de sa ou ses métabolites (AMPA) et du surfactant (POEA) ou autres adjuvants associés aux produits commercialisés. Nous n'arrivons pas à obtenir ce document (ou un autre)? merci de bien vouloir nous indiquer la procédure pour son obtention. A titre d'information, notre étude a pour but principal d'informer nos adhérents, mais elle pourra aussi servir d'appui de discussions lors de réunions de commission organisées par les administrations et organisations environnementales. Notre région, est, depuis plus d'une décennie très affectée par des pollutions saisonnières de rivières de basses montagnes, avec des dégradations du milieu halieutique (notamment des salmonidés au printemps) et qui se sont accentuées ces deux dernières années.

Mes coordonnées personnelles: Jacques MAIROT [REDACTED] ou par mail jmaillot@yahoo.fr

Avec nos cordiales salutations.

JM

De : contact@cpepesc.org (contact@cpepesc.org)
 À : jmairot@yahoo.fr;
 Date : Ven 24 juin 2011, 8h 19min 06s
 Cc : jean-claude. @orange.fr; ; @wanadoo.fr;
 Objet : Re: Re : GLYPHOSATE

OK de J.C.
 20.07.2011, 16h00

Bonjour,

J'ai eu la confirmation ce matin, nous pouvons avoir la salle de réunion pour le 20 juillet à partir de 16h. Donc si cette date convient à tous, nous pouvons faire un point ce jour là. Je n'ai pas eu de nouvelles du congrès du groupe français des pesticides qui s'est tenu en mai. Je leur ai demandé les actes de ce congrès...mais pour l'instant je n'ai rien de ce côté. Je vais les relancer. J'ai fait une visite de site de l'AGRESTE et de leur base de données statistiques. Il y a des chiffres sur les types d'exploitations (cultures, exploitants...) mais évidemment rien sur les pesticides. Effectivement nous pouvons faire une évaluation...mais cela restera une évaluation...

Bonne journée,
 Lorraine

Le 23/06/2011 15:02, Jacques Mairot a écrit :

Claude,
 Merci pour récupération de la pièce qui me manquait.
 En principe, je serai en Franche-Comté le mercredi 20 juillet et pourrai être présent à la réunion. Ne faudrait-il pas l'avancer d'une heure, vers 16h00? Voir avec Lorraine.
 A l'UIPP (union des industries de protection des plantes) j'ai parcouru le site qui se divise en quatre secteurs. Je n'ai édité que le dossier de presse. Cependant, il serait souhaitable de parcourir les quatre "en savoir plus" et n'éditer que des pages significatives sachant que cet organisme plaide à décharge des effets nocifs des pesticides. Normal, il ne peuvent se tirer une balle dans le pieds! J'ai été quelque peu éconduit au téléphone par l'UIPP (circuler il n'y a rien à voir). A l'AGRESTE, idem, ils éditent pour la Franche-Comté que des statistiques indigestes sur tableur excel, quasi inexploitable. Si tu y arrives, bien, on aura au moins quelques données sur les surfaces exploitées et des types d'exploitation par la méthode de la règle de trois on devrait pouvoir évaluer le tonnage d'herbicides utilisés en F-Comté. J'ai contacté par téléphone l'UNION PARC ET JARDIN (01 53 69 60 90) ils sont incapable donner des informations sur le quantités de GLYPHOSATE utilisé. Lorraine avait pris contact avec l'organisation du 41 ième congrès du groupe Français des pesticides pour avoir des compte rendu des réunions des 25,26 et 27 mai. Avons-nous des informations?
 Bien cordialement à tous.
 JM

De : Jean-Claude RENAULT <jean-claude
 À : Jacques Mairot <jmairot@yahoo.fr>; criigen@unicaen.fr
 Cc : Commission de protection des eaux CPE franche-comté <contact@cpepesc.org>;
 @wanadoo.fr
 Envoyé le : Jeu 23 juin 2011, 13h 12min 38s
 Objet : GLYPHOSATE

Jacques,

suite à notre CT voici la pièce jointe en format .pdf
 Je te confirme que je serai disponible le mercredi 20 juillet à 17h par exemple pour une éventuelle réunion/ discussion sur la recherche biblio en cours.....

De : Jacques Mairot (jmairot@yahoo.fr)

À : criigen@unicaen.fr;

Date : Mer 20 juillet 2011, 12h 51min 15s

Cc : contact@cpepesc.org; jean-claude.

orange.fr;

wanadoo.fr;

pmc

Objet : Pesticides et cancers

A l'attention du Professeur Gilles-Eric SERALINI.

Monsieur,

Nous avons beaucoup apprécié la qualité de vos publications sur les effets délétères du Glyphosate. Nous ne comprenons pas l'avis négatif de l'AFSSA à l'égard de vos résultats de recherche sur des cellules embryonnaires? La liste des experts s'étant prononcés sur vos études n'étant pas communiquées, pouvons-nous être certain de leur neutralité?. Nous continuons notre travail de synthèse. Nous avons appris que Mr Pierre LEBAILLY, biologiste, chercheur en santé public au CHU de Caen coordonnait une étude sur le cancer et l'agriculture (AGRICAN depuis 1994). En octobre 2010, il présentait des premières conclusions à des délégués de la mutualité sociale agricole de Franche-Comté. La MSA finance l'étude mais semble ne pas vouloir communiquer des données? Nous avons cherché à joindre Mr LEBAILLY qui devrait, selon nos informations, réaliser ses recherches au CHU de CAEN. Le CHU contacté par téléphone ne connaît pas ce chercheur? Auriez-vous quelques indications à nous communiquer sur les travaux de ce biologiste? Éventuellement les moyens de le contacter?

Remerciements et cordiales salutations.

Jacques Mairot

Mercedes JC, M^{MSA} / 11 30

YAHOO! MAIL FRANCE

Bonjour, jmairo@yahoo.fr

Disponibilité Déconnexion

Yahoo! Recherche Recherche Web

Actualiser Écrire

Recherche mail... OK

Boîte de réception

Brouillons

Messages envoyés

Spams

Corbeille

Contacts

0 en ligne

Dossiers

antidote/riqun

Bibliothèque GYPHOSATE JM 08.2011

Photos

Réunions conseil municipal Chailion

Applications

Agenda

Ajouter des fichiers volumineux

Bio-notes

Mes photos

Mes réseaux sociaux

Mon Disque Dur

Message

Supprimer Répondre Faire suivre

Spam Déplacer Imprimer Actions

Re: Pesticides et cancers

De : Bala genevieve ba-cillesse <criilgen@uniceaen.fr> Voir le contact

À : Jacques Mairot <jmairo@yahoo.fr>

Dim 24 Juillet 2011, 17h 07min 47s

Cher Monsieur,
Demandez au Centre Anticancéreux François Baclesse de Caen. Les effets délétères que je démontre sont plus ceux du Roundup que du glyphosate.
Bien à vous, bel été,
Prof. GE Séralini

On Wed, 20 Jul 2011 11:51:15 +0100 (BST), Jacques Mairot wrote:

A l'attention du Professeur Gilles-Eric SERALINI.

Monsieur,
Nous avons beaucoup apprécié la qualité de vos publications sur les effets délétères du Glyphosate. Nous ne comprenons pas l'avis négatif de l'AFSSA à l'égard de vos résultats de recherche sur des cellules embryonnaires? La liste des experts s'étant prononcés sur vos études n'étant pas communiqués, pouvons-nous être certain de leur neutralité? Nous continuons notre travail de synthèse.
Nous avons appris que Mr Pierre LEBAILLY, biologiste, chercheur en santé publique au CHU de Caen coordonnait une étude sur le cancer et l'agriculture (AGRICAN depuis 1994). En octobre 2010, il présentait des premières conclusions à des délégués de la mutualité sociale agricole de Franche-Comté. La MSA finance l'étude mais semble ne pas vouloir communiquer des données? Nous avons cherché à joindre Mr LEBAILLY qui devrait, selon nos informations, réaliser ses recherches au CHU de CAEN. Le CHU contacté par téléphone ne connaît pas ce chercheur? Auriez-vous quelques indications à nous communiquer sur les travaux de ce biologiste? Éventuellement les moyens de le contacter?
Remerciements et cordiales salutations.
Jacques Mairot

Aujourd'hui lun. 25/7 - mer. 31/8

Centre F. BACLESSE CAEN. (Centre anti-cancer)
Fondé 1923 - depuis 1973 Hord. de CAEN.
Top salaires - dont 60 médecins. 75 millions €
Avec CHU de CAEN. Collaboration. appelé.
INSTITUT REGIONAL DU CANCER DE
BASSE NORMANDIE (IRCBN)
Standard 0231 4550 50

GRECAN - Centre F. BACLESSE
TEL 0231 4550 70

52.23 vacances. Jusqu'à
mercredi.
p. lebaillly@baclesse.fr.

grecan@baclesse.fr
www.grecan.org. - Dr Pascal GAUDUCHON.
Dr du GRECAN.
P. gauduchon@baclesse.fr

Imprimer - Fermer la fenêtre

Objet :Glyphosate

De : Jacques

À : contact@cpepesc.org;

Cc : jean-claude.

se: '@wanadoo.fr; e.nature@free.fr;

Date : Sam, 20 Aoû 2011 11:25:30

Bonjour,

Cette information déjà ancienne explique mieux le comportement et les réponses de SERALINI qui par ailleurs précise qu'il a réaliser des travaux que sur le ROUNDUP. sous-entendu qu'il n'a pas envie de se retrouver en difficultés avec certaines associations ou institutions. A la lecture des nombreux documents Nord-Américains émanant de l'agence Américaine de l'environnement le doute s'installe pour eux sur la toxicité des diverses formulations à base de Glyphosate mais surtout sur sa métabolite et sur le POEA sur le milieu aquatique.

Bien cordialement.

Publiés en 2009, les travaux du Professeur Gilles Eric Séralini, chercheur en biologie moléculaire à l'Université de Caen et président du Conseil Scientifique du CRIIGEN (1), ont remis en cause l'innocuité de plusieurs maïs transgéniques de la firme Monsanto. Mais, suite à leur publication, les recherches de ce scientifique furent rapidement dénigrées par l'Association Française des Biotechnologies Végétales (AFBV), dirigée par le Professeur Marc Fellous. Selon l'association InfOGM, en décembre 2009, l'AFBV a décrit les travaux du professeur Séralini comme « invalidés par la communauté scientifique ». Plus récemment, en écho à une intervention de G.E. Séralini à l'émission « Magazine de la Santé » sur France 5, les responsables de la chaîne ainsi que le Conseil supérieur de l'Audiovisuel ont reçu un courrier émanant de l'AFBV. Y était dressé un portrait peu valorisant du Professeur Séralini, dépeint comme un « marchand de peurs » et un scientifique non reconnu. Lassé de ces attaques successives, le chercheur visé a alors décidé de porter plainte pour diffamation.

Or, le 18 janvier dernier, le tribunal de Paris a finalement statué dans le procès opposant Gilles-Eric Séralini et l'AFBV. Le verdict a ainsi tranché en faveur du plaignant, condamnant l'AFBV à 1000 euros d'amende avec sursis, un euro de dommages et intérêts comme demandé et 4000 euros de frais de justice.

Porte-parole de l'association Générations Futures, François Veillerette a salué ce jugement, déclarant que : « Les lanceurs d'alerte comme Gilles Eric Seralini et bien d'autres ne peuvent dorénavant plus être harcelés impunément, comme c'est trop souvent le cas ». Il a également souligné la nécessité de créer un statut du lanceur d'alerte, à l'instar du système instauré en Grande-Bretagne visant à les protéger des pressions extérieures.

Cécile Cassier

1- Comité de Recherche et d'Information Indépendantes sur le Génie Génétique.

JM



XITI

S'abonner à l'actualité | Démarrer avec Univers-nature | Chercher dans le site | Nous soutenir |

- Actualité
 - Actualité par thèmes
 - Dossiers
 - Interviews/Chroniques
 - Consommateur
 - Urgences
 - Loisirs
 - Annuaire
- 2010 : l'année de nos sociétés ?
 Le tsunami japonais a brisé de la glace en Antarctique
 Location saisonnière : introduire un animal est illégal
 21,4% des consommateurs utilisent leur portable sans précaution
 Exploitation pétrolière dans le delta du Niger : 30 ans pour dépolluer
- Voir les derniers titres | S'abonner à l'actualité | Par thème

Echo Nature magazine

INTERVIEW
Dr Marc GIRARD
 H1N1 et si le remède était pire que le mal !

S'abonner pour recevoir les articles par mail

19-01-2011 Un chercheur l'emporte sur le lobby OGM

- Les articles les plus lus
- 2010 : l'année de nos sociétés ?
 - Le tsunami japonais a brisé de la glace en Antarctique

Publiés en 2009, les travaux du Professeur Gilles Eric Séralini, chercheur en biologie moléculaire à l'Université de Caen et président du Conseil Scientifique du CRAIGEN (1), ont remis en cause l'innocuité de plusieurs maïs transgéniques de la firme Monsanto. Mais, suite à leur publication, les recherches de ce scientifique furent rapidement délogées par l'Association Française des Biotechnologies Végétales (AFBV), dirigée par le Professeur Marc Fellous. Selon l'association Inf'OGM, en décembre 2009, l'AFBV a décrit les travaux du professeur Séralini comme « invalidés par la communauté scientifique ». Plus récemment, en écho à une intervention de G.E. Séralini à l'émission « Magazine de la Santé » sur France 5, les responsables de la chaîne ainsi que le Conseil supérieur de l'Audiotvisuel ont reçu un courrier émanant de l'AFBV. Y était dressé un portrait peu valorisant du Professeur Séralini, dépeint comme un « marchand de peurs » et un scientifique non reconnu. Lassé de ces attaques successives, le chercheur visé a alors décidé de porter plainte pour diffamation.

Or, le 18 Janvier dernier, le tribunal de Paris a finalement statué dans le procès opposant Gilles-Eric Séralini et l'AFBV. Le verdict a ainsi tranché en faveur du plaignant, condamnant l'AFBV à 1000 euros d'amende avec sursis, un euro de dommages et intérêts comme demandé et 4000 euros de frais de justice. Porte-parole de l'association Générations Futures, François Vaillerette a salué ce jugement, déclarant que : « Les lanceurs d'alerte comme Gilles Eric Séralini et bien d'autres ne peuvent dorénavant plus être harcelés impunément, comme c'est trop souvent le cas ». Il a également souligné la nécessité de créer un statut du lanceur d'alerte, à l'instar du système instauré en Grande-Bretagne visant à les protéger des pressions extérieures.

Cécile Cassier

Comité de Recherche et d'Information Indépendantes sur le Génie Génétique.



Echo Nature Le magazine d'information environnementale

- Les derniers titres
- Les archives (depuis 1999)
- S'abonner

Chercher un article

entre le : 20-08-2011
 et le : 18-02-2011
 Tous les mots:
 Oui Non
 Chercher

- S'abonner
- Envoyer cette actualité à un ami
- Copyright
- Les actes sur votre alto
- Communiquer une info



Ils ont réagi

contrecoeursdelump : analogies de construction institutionnel de la fauie, vois Avec l'affaire du MEDIATOR Avec l'affaire etes des aigres vertes - voir arrêt de la CAJ de Nantes du 1 er décembre 2009 pour des faits prévisibles certains dont la réalisation DE LA POLLUTION résu... Suite

contrecoeursdelump : et si l'on parlait aussi de scandales plus discrets 1) Introduction d'êtres exotiques ou d'espèces allogènes sans évaluation environnementale ; 2) la mortalité des autres, maestre, R&E à un cycle d'exploitation et à une activité, le conchc... Suite

loicfang : En réponse à Lupus, ce qui est très inquiétant est que ces industriels ne cherchent même plus à justifier la poursuite des cultures OGM, ils les poursuivent, point.

Lupus : Reste à voir comment les industriels et certains politiques vont justifier la poursuite des cultures OGM.

Voit l'ensemble des 5 avis

Il n'est plus possible de régler pour cet article

Les derniers titres du thème

Société (politique, lois, etc.)

- 2010 : l'année de nos sociétés ?
- Location saisonnière : introduire un animal est illégal
- Prène : des fraudeurs volontaires dérivisent du toponyme modifié
- Indonésie : un livre requis suite à des conflits avec des populations
- Le salon alimentaire de Cologne ferme ses portes au 10e jour

S'abonner pour recevoir les articles par mail

Annuaire Google

Eolennes de Malson
 Kits complets de 1 à 50 kW Installation Partout en France
 www.energy.com/Enfons

Schneider Electric
 Découvrez comment économiser 30%
 www.schneider-electric.fr

Kit 2.96 kWc à 14000 €
 5 ans d'expérience à votre service n'hésitez pas à nous contacter
 www.sunmat.com

Prix des eolennes
 Devis immédiat en ligne Eolenne Individuelle 3, 5 et 10Kw
 Helmut@eolenne.fr

Energie Solaire Photovoltaïque
 Recevez 4 devis des spécialistes de votre région. Service 100% gratuit!
 Estv:Deux.fr

Services Univers-nature

- Comparateur de prix
- Annonces immobilières
- Travaux habitat
- Déménagement



Voire.pu.bli.c.i.t.e

Boutique nature : Jeux - CD audio - Jardin - Livres - CD-Rom - Cartes postales - Maison

Univers-nature : Qui, quoi, où ? - Publicité - Services

© Univers-nature 1999 / 2008

21 (k)

Imprimer - Fermer la fenêtre

Objet : demande de résultats analyses

De : franche-comte@cpepesc.org (franche-comte@cpepesc.org)

À : 3cpepescarchivesmails@gmail.com; deaurmc.fr;

Date : Jeu, 19 Mai 2011 14:28:38

Bonjour Monsieur,

effectuant une étude sur le glyphosate, son utilisation dans la région et les conséquences sur les écosystèmes aquatiques, nos recherches sur le site de l'agence nous ont amenés à des résultats d'analyses anciens sur les cours d'eau (sources et plus en aval) et ne prenant pas en compte visiblement les substances organiques. Seules quelques analyses datant de 2004 à 2006 les présentaient.

Notre demande auprès de vos services est donc de pouvoir travailler sur des données plus récentes et surtout intégrant les substances organiques telles que le glyphosate et son produit de dégradation, l'AMPA. Pourriez-vous nous communiquer ces données ou la personne, le service susceptible de le faire. Vous remerciant par avance, recevez nos salutations distinguées. pour la CPE, G.

De : Jacques Mairot (jmairot@yahoo.fr)
À : jean-claude
Date : Jeu 23 juin 2011, 15h 02min 21s
Cc : contact@cpepesc.org;
Objet : Re : GLYPHOSATE

Claude,

Merci pour récupération de la pièce qui me manquait.

En principe, je serai en Franche-Comté le mercredi 20 juillet et pourrai être présent à la réunion. Ne faudrait-il pas l'avancer d'une heure, vers 16h00? Voir avec Lorraine.

A l'UIPP (union des industries de protection des plantes) j'ai parcouru le site qui se divise en quatre secteurs. Je n'ai édité que le dossier de presse. Cependant, il serait souhaitable de parcourir les quatre "en savoir plus" et n'éditer que des pages significatives sachant que cet organisme plaide à décharge des effets nocifs des pesticides. Normal, il ne peuvent se tirer une balle dans le pieds! J'ai été quelque peu éconduit au téléphone par l'UIPP (circuler il n'y a rien à voir). A l'AGRESTE, idem, ils éditent pour la Franche-Comté que des statistiques indigestes sur tableur excel, quasi inexploitable. Si tu y arrives, bien, on aura au moins quelques données sur les surfaces exploitées et des types d'exploitation par la méthode de la règle de trois on devrait pouvoir évaluer le tonnage d'herbicides utilisés en F-Comté. J'ai contacté par téléphone l'UNION PARC ET JARDIN (01 53 69 60 90) ils sont incapable donner des informations sur le quantités de GLYPHOSATE utilisé. Lorraine avait pris contact avec l'organisation du 41 ième congrès du groupe Français des pesticides pour avoir des compte rendu des réunions des 25,26 et 27 mai. Avons-nous des informations?

Bien cordialement à tous.

JM

De : Jean-Cl
À : Jacques Mairot <jmairot@yahoo.fr>; criigen@unicaen.fr
Cc : Commlsion de protection des eaux CPE franche-comté <contact@cpepesc.org>; anadoo.fr
Envoyé le : Jeu 23 juin 2011, 13h 12min 38s
Objet : GLYPHOSATE

Jacques,

suite à notre CT voici la pièce jointe en format .pdf

Je te confirme que je serai disponible le mercredi 20 juillet à 17h par exemple pour une éventuelle réunion/ discussion sur la recherche biblio en cours.....

Cordialement
JClaude

De : franche-comte@cpepesc.org (franche-comte@cpepesc.org)

À : jmair jean-c

Date : Ven 8 juillet 2011, 10h 14min 42s

Cc :

Objet : recherche glyphosate

Bonjour,

Je viens de tomber sur un article de l'Est Républicain du 31 oct 2010 concernant le lien entre les pesticides et certains cancers (cf P.J) L'article mentionne Pierre Labailly, un biologiste, chercheur en santé publique au CHU de Caen qui coordonne une étude sur le cancer et l'agriculture (AGRICAN démarrée en 1994). C'est un chercheur certainement en lien avec M. SERALINI...Il peut être intéressant de le contacter et d'avoir les résultats de cette étude...Est-ce que quelqu'un veut s'en charger ?

M. Mairot, merci pour la rédaction du plan et de certains paragraphes...cela servira de base au prochain point prévu le 20 juillet prochain à 16h.

Bonne journée et à bientôt,

Lorraine

-- CPEPESC Franche-Comté

3 rue Beauregard

25000 BESANCON

Tél : 03.81.88.66.71 - Fax : 03.81.80.52.40

Courriel : franche-comte@cpepesc.org

Site web : www.cpepesc.org

Hopital Côte de Vaece
Centre Spirital -
14033 Caen Cedex
Tel 0231 063106
info@chu-caen.fr

Monsieur,

Nous sommes mandatés par notre association environnementale CPEPESC de Besançon pour la recherche bibliographique, puis la synthèse de données sur les effets délétères du glyphosate et de ses adjuvants sur le monde du vivant. Nous sommes en contact avec le Pr Serilani, qui nous a communiqué vos coordonnées. Par ailleurs, suite à votre visite/conférence que vous avez fait en octobre 2010 dans notre région, un article est paru dans la presse régionale qui a attiré notre attention. C'est à cet effet que nous avons eu connaissance que vous dirigiez une importante étude (AGRICAN) sur les effets toxicologiques et pathogènes des pesticides dans le milieu agricole. Les travaux que vous réalisez se font sur une longue période est sur une cohorte importante amplifiant le crédit sur vos travaux de recherche. De ce fait, cette étude vous permet certainement d'avoir des données scientifiques de première importance susceptibles d'étayer notre synthèse. Ce qui nous amène à vous demander de bien vouloir nous informer si des données, études, rapports, sont disponibles et comment se les procurer? Pourriez-vous nous indiquer si ces données de nature scientifique, statistique, environnementales, médicales, etc. ont été réalisées en incluant notamment l'herbicide roundup, glyphosate et ses métabolites, surfactant ou autres additifs chimiques incorporés dans cet herbicide.

Vous remerciant par avance, veuillez recevoir nos plus cordiales salutations.

Jacques MAIROT

Imprimer - Fermer la fenêtre

Objet :Re: Recherche bibliographique GLYPHOSATE

De : NPIC (npic@ace.orst.edu)

À : jmairo@yaho.fr;

Date : Jeu, 11 Aoû 2011 18:24:27

Dear Jacques,

Thank you for your email. The National Pesticide Information Center provides unbiased, science-based information on EPA registered pesticides and pesticide related topics. Using "Google Translate" I determined you are seeking information on the pesticide active ingredient glyphosate. Please visit the links below for the information you requested.

Glyphosate Technical Fact Sheet (NPIC)

<http://npic.orst.edu/factsheets/glyphotech.pdf>

Glyphosate (EPA)

http://www.epa.gov/oppsrrd1/registration_review/glyphosate/

Reregistration Eligibility Decision (RED) for Glyphosate (EPA)

http://www.epa.gov/oppsrrd1/REDS/old_reds/glyphosate.pdf

<http://www.epa.gov/oppsrrd1/REDS/factsheets/0178fact.pdf>

If you have any additional questions, please contact us at 800-858-7378, Monday - Friday from 7:30am to 3:30pm PT.

Thank you,

Dixie

NPIC Log 14231

National Pesticide Information Center

Oregon State University

310 Weniger Hall

Corvallis, OR 97331

(800) 858-7378

<http://npic.orst.edu/>

Jacques Mairot wrote, On 8/11/2011 3:30 AM:

- > Bonjour,
- > Notre association environnementale CPEPESC, située en Franche-Comté
- > (France) nous a mandaté pour faire une recherche bibliographique non
- > exhaustive sur l'herbicide GLYPHOSATE. Pourriez-vous nous communiquer
- > des informations sur les effets éventuellement pathogènes de ce
- > phytocide. Toutes données statistiques sur l'emploi et les effets
- > toxiques sur les humains et l'environnement du GLYPHOSATE et de ses
- > métabolites et adjuvants éventuels, nous seraient utiles.
- > Bien cordialement et sincères salutations.